

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Vector® Fluid polish

Révision : 02.11.2014

Date d'édition : 02.11.2014

Version (Révision) :

2.0.0 (1.0.0)

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Vector® Fluid polish

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Vector® Fluid polish est une suspension destinée au polissage de la surface des dents, des prothèses dentaires et des racines avec le Dürr Vector®.

Catégories de produits [PC]

PCO - Autres

Usages déconseillés

Néant, à l'utilisation appropriée.

Remarque

Le produit est destiné aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)

orochemie GmbH + Co. KG

Rue : Max-Planck-Straße 27

Code postal/Lieu : 70806 Kornwestheim

Téléphone : +49 7154 1308-0

Telefax : +49 7154 1308-40

Contact pour informations : DÜRR DENTAL AG, Höpfigheimer Straße 17, 74321 Bietigheim-Bissingen, Germany

Tel: +49 7142 705-0, Fax: +49 7142 705-500, info@duerr.de

en France:

DÜRR DENTAL FRANCE S.A.R.L., 8, rue Paul Héroult, 92500 Rueil-Malmaison, France

Tel: +33 1 55691150, Fax: +33 1 55691151, info@durr.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence

INT: +49 6132 84463 (24 h/7 d)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Bien que ce produit ne soit pas soumis à l'obligation d'identification, nous recommandons d'observer les conseils de sécurité.

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aucune

Méthode de classification

La classification a été effectuée selon les méthodes d'évaluation de la directive (CE) n° 1272/2008 [CLP] ainsi que nos propres examens.

Classification selon les directives 1999/45/CE

Aucune

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Conseils de prudence

P305+P351+P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Vector® Fluid polish
Révision : 02.11.2014
Date d'édition : 02.11.2014

Version (Révision) : 2.0.0 (1.0.0)

facilement enlevées. Continuer à rincer.

Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Étiquetado (1999/45/CE)

Phrases S

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
25 Éviter le contact avec les yeux.

Marquage spécial de certaines préparations

101 Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

2.3 Autres dangers

Aucune

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description

Vector®Fluid polish contient d'hydroxylapatite, d'agent dispersant, des esters d'acide parahydrobenzoïque (parahydroxybenzoates), phénoxyéthanol et des adjuvants.

Composants dangereux

ÉTHANOL ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457610-43 ; N° CE : 200-578-6; N° CAS : 64-17-5

Poids : 1 - 5 %
Classification 67/548/CEE : F ; R11
Classification 1272/2008 [CLP] : Flam. Liq. 2 ; H225 Eye Irrit. 2 ; H319

Indications diverses

Teneur en taux de R-, H- et EUH: voir paragraphe 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

En cas d'inhalation

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

En cas de contact avec la peau

Rincer abondamment avec de l'eau. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

En cas d'ingestion

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Vector® Fluid polish
Révision : 02.11.2014
Date d'édition : 02.11.2014

Version (Révision) : 2.0.0 (1.0.0)

Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone (CO₂). Poudre d'extinction. Eau en aérosol. Brouillard d'eau. Le produit lui-même n'est pas combustible. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun(e) n'est connu(e).

Produits de combustion dangereux

Aucun(e) n'est connu(e).

5.3 Conseils aux pompiers

Adapter l'équipement de protection en fonction de l'environnement de l'incendie.

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Adapter l'équipement de protection en fonction de l'environnement de l'incendie.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection personnel. Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

Personnel non formé pour les cas d'urgence

Utiliser un équipement de protection personnel. Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

Équipes d'intervention

Protection individuelle

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière pour la protection de l'environnement.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour nettoyage

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

6.4 Référence à d'autres sections

Aucune

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conserver/Stockier uniquement dans le récipient d'origine. Tenir compte des consignes de sécurité et du mode d'emploi sur l'emballage en fût métallique.

Mesures de protection

Mesures de protection incendie

Mesures usuelles de la prévention d'incendie. Ne pas fumer pendant l'utilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Conserver/Stockier uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé. Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. Ne pas stocker à des températures inférieures à 5 °C.

Incompatibilités de stockage

Ne pas stocker au voisinage de produits alimentaires.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Vector® Fluid polish
Révision : 02.11.2014
Date d'édition : 02.11.2014

Version (Révision) : 2.0.0 (1.0.0)

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail

ÉTHANOL ; N° CAS : 64-17-5

Type de valeur limite (pays d'origine): TLV/STEL (F)

Valeur seuil : 5000 ppm / 9500 mg/m³

Valeurs DNEL/DMEL et PNEC

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

DNEL/DMEL

Type de valeur limite : DNEL/DMEL (DNEL Consommateur, Local) (ÉTHANOL ; N° CAS : 64-17-5)

Voie d'exposition : Inhalation

Fréquence d'exposition : Court terme (aigu)

Valeur seuil : 950 mg/m³

Type de valeur limite : DNEL/DMEL (DNEL Consommateur, Systémique) (ÉTHANOL ; N° CAS : 64-17-5)

Voie d'exposition : Par voie orale

Fréquence d'exposition : Long-term (répété)

Valeur seuil : 87 mg/kg

Facteurs de sécurité : 24 h

Type de valeur limite : DNEL/DMEL (DNEL Consommateur, Systémique) (ÉTHANOL ; N° CAS : 64-17-5)

Voie d'exposition : Dermique

Fréquence d'exposition : Long-term (répété)

Valeur seuil : 206 mg/kg

Facteurs de sécurité : 24 h

Type de valeur limite : DNEL/DMEL (DNEL Consommateur, Systémique) (ÉTHANOL ; N° CAS : 64-17-5)

Voie d'exposition : Inhalation

Fréquence d'exposition : Long-term (répété)

Valeur seuil : 114 mg/m³

Type de valeur limite : DNEL/DMEL (Salarié, Local) (ÉTHANOL ; N° CAS : 64-17-5)

Voie d'exposition : Inhalation

Fréquence d'exposition : Court terme (aigu)

Valeur seuil : 1900 mg/m³

Type de valeur limite : DNEL/DMEL (Salarié, Systémique) (ÉTHANOL ; N° CAS : 64-17-5)

Voie d'exposition : Dermique

Fréquence d'exposition : Long-term (répété)

Valeur seuil : 343 mg/kg

Facteurs de sécurité : 24 h

Type de valeur limite : DNEL/DMEL (Salarié, Systémique) (ÉTHANOL ; N° CAS : 64-17-5)

Voie d'exposition : Inhalation

Fréquence d'exposition : Long-term (répété)

Valeur seuil : 950 mg/m³

PNEC

Type de valeur limite : PNEC eaux, eau douce (ÉTHANOL ; N° CAS : 64-17-5)

Valeur seuil : 960 µg/l

Type de valeur limite : PNEC eaux, eau de mer (ÉTHANOL ; N° CAS : 64-17-5)

Valeur seuil : 790 µg/l

Type de valeur limite : PNEC (Industriel) (ÉTHANOL ; N° CAS : 64-17-5)

Voie d'exposition : Terre

Valeur seuil : 0,63 mg/kg

Type de valeur limite : PNEC sédiment, eau douce (ÉTHANOL ; N° CAS : 64-17-5)

Valeur seuil : 3,6 mg/kg

Type de valeur limite : PNEC Intoxication secondaire (ÉTHANOL ; N° CAS : 64-17-5)

Valeur seuil : 0,72 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Vector® Fluid polish
Révision : 02.11.2014
Date d'édition : 02.11.2014

Version (Révision) : 2.0.0 (1.0.0)

Protection individuelle

Protection yeux / visage

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Protection de la peau

Protection des mains

Contact de courte durée (niveau 2: < 30 min) : gants de protection à usage unique de la catégorie III selon EN 374, par ex. matière : nitrile, épaisseur 0,1 mm.

Contact de longue durée (niveau 6: < 480 min) : gants de protection de la catégorie III selon EN 374, par ex. matière : nitrile, épaisseur 0,7 mm.

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.

Protection corporelle

Protection corporelle: non indispensable.

Protection respiratoire

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Conserver les vêtements de travail à part. ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Contrôle de l'exposition professionnelle

Mesures techniques pour éviter l'exposition

Assurer une aération suffisante.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : visqueux

Couleur : blanc

Odeur : caractéristique

Données de sécurité

Température de fusion/plage de fusion :			Aucune donnée disponible
Température d'ébullition/plage d'ébullition :	(1013 hPa)		Aucune donnée disponible
Température de décomposition :	(1013 hPa)		Aucune donnée disponible
Point éclair :			non applicable
Température d'ignition :			non applicable
Limite inférieure d'explosivité :			non applicable
Seuil maximal d'explosion :			non applicable
Pression de la vapeur :	(50 °C)		Aucune donnée disponible
Densité :	(20 °C)		1,05 - 1,15 g/cm ³
Test de séparation des solvants :	(20 °C)	<	3 %
Solubilité dans l'eau :	(20 °C)	ca.	90 Pds %
pH :	(20 °C / 20 g/l)		6,5 - 7,5
log P O/W :			Aucune donnée disponible
Temps d'écoulement :	(20 °C)	<	20 s
Seuil olfactif :			Aucune donnée disponible
Liquides comburants :	Non applicable.		
Propriétés explosives :	Non applicable.		
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux :	N'a pas d'effet corrosif sur les métaux.		

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Vector® Fluid polish
Révision : 02.11.2014
Date d'édition : 02.11.2014

Version (Révision) : 2.0.0 (1.0.0)

9.2 Autres informations

Aucune

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Néant, à l'utilisation appropriée.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Néant, à l'utilisation appropriée.

10.4 Conditions à éviter

Aucune information disponible.

10.5 Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) n'est connu(e).

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Effets aigus

Toxicité orale aiguë

Paramètre :	DL50
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 5 mL/kg
Méthode :	OCDE 401

Expériences tirées de la pratique/sur l'homme

Éviter le contact avec les yeux.

Effet irritant et caustique

Oeil du lapin: pas irritant. Méthode : ISO 10993-10.

Sensibilisation

Cobaye: pas d'effet sensibilisant. Méthode : ISO 10993-10.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Aucun(e) n'est connu(e).

11.4 Informations complémentaires

La classification a été effectuée selon les méthodes d'évaluation de la directive (CE) n° 1272/2008 [CLP] ainsi que nos propres examens.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson

Paramètre :	CL50 (ÉTHANOL ; N° CAS : 64-17-5)
Espèce :	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
Paramètres d'évaluation :	Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson
Dose efficace :	11200 mg/l

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Vector® Fluid polish

Révision : 02.11.2014

Date d'édition : 02.11.2014

Version (Révision) :

2.0.0 (1.0.0)

Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia

Paramètre : EC50 (ÉTHANOL ; N° CAS : 64-17-5)

Espèce : Ceriodaphnia spec

Paramètres d'évaluation : Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia

Dose efficace : 1806 mg/l

Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues

Paramètre : EC50 (ÉTHANOL ; N° CAS : 64-17-5)

Espèce : Chlorella vulgaris

Paramètres d'évaluation : Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues

Dose efficace : 275 mg/l

Paramètre : EC50 (ÉTHANOL ; N° CAS : 64-17-5)

Espèce : Selenastrum capricornutum

Paramètres d'évaluation : Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues

Dose efficace : 440 mg/l

Paramètre : IC50 (ÉTHANOL ; N° CAS : 64-17-5)

Espèce : Scenedesmus subspicatus

Paramètres d'évaluation : Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues

Dose efficace : > 100 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradation

Pas de données disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Distribution connue ou prévue sur les compartiments environnementaux

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

12.7 Autres indications écologiques

En cas d'utilisation conforme, il ne faut pas s'attendre à des problèmes écologiques.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination du produit/de l'emballage

Solutions pour traitement des déchets

Élimination appropriée / Produit

Éliminer en observant les réglementations administratives. Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

Élimination appropriée / Emballage

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Vector® Fluid polish
Révision : 02.11.2014
Date d'édition : 02.11.2014

Version (Révision) : 2.0.0 (1.0.0)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4 Groupe d'emballage

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5 Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales

Notice explicative sur la limite d'occupation

Selon la directive 94/33/CE, les adolescents ne doivent manier ce produit que dans la mesure où des précautions sont prises pour éviter les effets nocifs des matières dangereuses.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Ce mélange n'a pas fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité.

SECTION 16: Autres informations

16.1 Indications de changement

Aucune

16.2 Abréviations et acronymes

ADR = L'Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

CAS = Chemical Abstracts Service

CE = Commission European

CED = Catalogue Européen des déchets

CEN = Comité européen de normalisation

CL50 = Concentration léthale médiane

CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges

CMR = Cancérogène, Mutagène ou toxique pour la Reproduction

CO₂ = Dioxyde de carbone

COV = Composés organiques volatils

CPSE = Concentration prédite sans effet (PNEC)

DL50 = Dose léthale médiane

DMEL = Dose dérivée avec effet minimum

DNEL = Dose dérivée sans effet

EC50 = Concentration efficace médiane ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë

IATA = Association international du transport aérien

ICAO-TI = L'Organisation de l'aviation civile internationale - instruction technique

IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses LogKoe/Log Pow = Coefficient de partage octanol/eau

MARPOL 73/78 = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)

Mention EUH = Mention de danger spécifique CLP

Mention H = Mention de danger SGH

NE = Norme Européenne

NOEC/NOEL = Concentration/Dose sans effet observable

OCDE = Organisation de Coopération et de Développement Economiques

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Vector® Fluid polish

Révision : 02.11.2014

Version (Révision) :

2.0.0 (1.0.0)

Date d'édition : 02.11.2014

ONU = Nations Unies

PBT = Persistants, Bioaccumulables et Toxiques

PNEC = Concentration sans effet prévue (CPSE)

REACH = Règlement sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des substances chimiques [Règlement (CE) N° 1907/2006]

RID = Règlement concernant le transport International ferroviaire des marchandises Dangereuses

SGH/GHS = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

STOT-RE/TSOC-ER = Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

STOT-SE/TSOC-EU = Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

SVHC = Substances extrêmement préoccupantes

TLV/STEL = La valeur limite de courte durée (VLCT)

TLV/TWA = Valeur limite d'exposition professionnelle (VLEP)

UE = Union Européenne

vPvB/tPtB = Très persistant et très bioaccumulable

16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune

16.4 Teneur en taux de R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

11 Facilement inflammable.

16.5 Indications de stage professionnel

Aucune

16.6 Informations complémentaires

Respecter le mode d'emploi sur l'étiquette.

Dr. Klaus-Michael Wolf N° de tél.: +49 7154 1308-27 · N° de fax.: +49 7154 1308-40 · info@orochemie.de

Dipl. Ing. Elisabeth Gehring N° de tél.: +49 7154 1308-37

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.
